

Aubervilliers, le 18 janvier 2023

L'immigration chinoise en France

La population immigrée originaire de Chine représente aujourd'hui un peu plus de 100 000 personnes en France, d'après l'Insee. Le dynamisme économique de cette population est souvent mis en avant. Toutefois, cette immigration, qui a [démarré au début du XXe siècle](#) et s'amplifie depuis une quarantaine d'années, reste encore mal connue sur un plan quantitatif. Le Nouvel an lunaire, appelé plus communément « Nouvel an chinois », est l'occasion d'apporter un éclairage sur les caractéristiques sociodémographiques de cette population, à partir d'un article d'Isabelle Attané, Directrice de recherche à l'Ined et spécialiste de la démographie de la Chine.

Une forte concentration des immigrés chinois en Île-de-France

Les immigrés chinois résident principalement au sein de quelques quartiers de Paris et communes de Seine-Saint-Denis (notamment Belleville, le « Triangle de Choisy » dans le 13e arrondissement et le nord du 19e arrondissement et, en Seine-Saint-Denis, Aubervilliers, Bobigny, Pantin, Bagnolet et La Courneuve). Cette répartition les distingue des autres principaux groupes d'immigrés implantés de manière plus diffuse sur le territoire. Cette inégale répartition les fait ainsi osciller entre une grande visibilité (notamment commerçante) dans l'espace public de certaines de ces zones, et une relative invisibilité dans certaines régions françaises marquées par une présence essentiellement étudiante. Le recensement de 2017 indique que deux immigrés chinois sur trois (66 %) résident en Île-de-France contre un peu plus d'un sur trois (38 %) pour les autres immigrés et 17 % des natifs. Paris et la Seine-Saint-Denis concentrent 60 % des immigrés chinois franciliens (contre 39 % des autres immigrés franciliens).

Les étudiants : 64 % des admissions au séjour de ressortissants chinois

En 2017, les étudiants représentaient 64 % de l'ensemble des admissions au séjour de ressortissants chinois contre 28 % pour les autres ressortissants étrangers, toutes nationalités confondues. Majoritairement issus de catégories sociales plutôt favorisées, ils entretiennent généralement peu de liens avec les autres immigrés chinois.

La présence croissante d'étudiants chinois en France s'inscrit dans un mouvement global, la Chine étant désormais le premier pays pourvoyeur d'étudiants en mobilité internationale. La France, qui a mis en place en Chine un important dispositif de promotion de son enseignement supérieur, figurait en 2015 en 8e position dans le classement mondial du nombre d'étudiants chinois accueillis, et en 3e position dans celui des pays d'accueil non anglophones, après le Japon et la Corée du Sud.

Une population de plus en plus diplômée

Les immigrés chinois dans le monde sont en moyenne plus diplômés que les immigrés originaires des autres pays étrangers, mais aussi que les natifs des pays d'accueil. Si cela relève de politiques migratoires sélectives dans des pays comme les États-Unis ou le Canada, le phénomène est similaire en France où, parmi l'ensemble des adultes âgés de

20 à 59 ans, la part de ceux détenant un diplôme de l'enseignement supérieur est plus élevée chez les immigrés chinois (50 %) que chez les autres immigrés (32 %) et les natifs (40 %). Cette surreprésentation des diplômés du supérieur résulte de l'importance de la migration étudiante dans l'ensemble des mouvements migratoires de la Chine vers la France – *figure 1*.

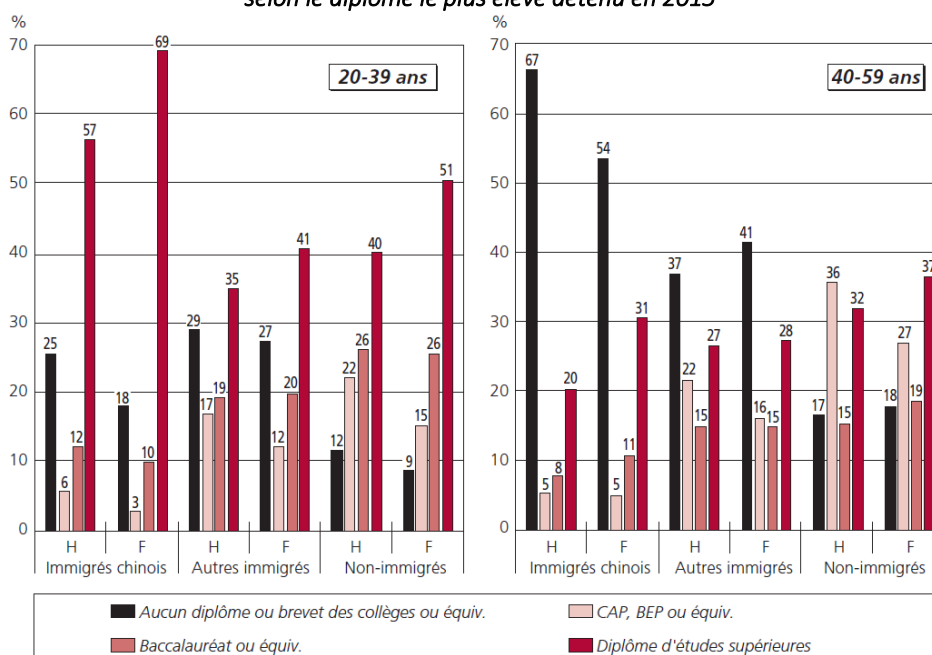
Davantage de femmes

Les immigrés chinois se distinguent également par une surreprésentation des femmes (60 % en 2017, contre 51 % des autres immigrés – *figure 2*). Celle-ci résulte d'une féminisation croissante des flux d'entrée de ressortissants chinois, la part de femmes dans les admissions au séjour étant passée de 56% en 1999 à 62% en 2017. La population chinoise immigrée se caractérise aussi par sa relative jeunesse, malgré une faible proportion d'enfants de moins de 15 ans – équivalente à celle des autres immigrés (moins de 5 %, contre près de 20 % chez les personnes nées en France). On observe en particulier une forte surreprésentation des jeunes adultes (54 % des immigrés chinois étaient âgés de 20 à 39 ans en 2017, contre 29 % des autres immigrés et 23 % des non-immigrés), liée notamment à la présence massive d'étudiants en mobilité internationale.

Les immigrés chinois acquièrent la nationalité française deux fois moins que les autres

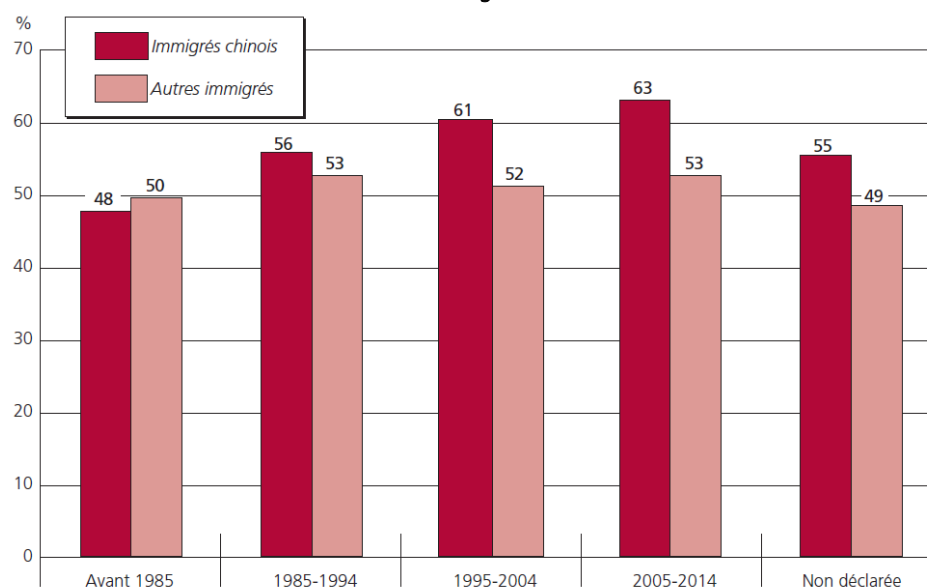
Seuls 19 % des immigrés chinois ont acquis la nationalité française, soit deux fois moins que les autres (40 %) – *figure 3*. La part élevée d'immigrés chinois arrivés en France plus récemment, par comparaison avec les autres immigrés peut expliquer une partie de cet écart (respectivement 21 % et 11 % sur la période 2010 – 2014). Il peut aussi s'expliquer par la surreprésentation des étudiants en mobilité internationale, moins enclins à une installation durable en France que les personnes ayant migré pour des motifs économiques ou familiaux. Cette caractéristique pourrait également provenir de la prédominance des immigrés Wenzhou qui entretiennent des liens particulièrement forts avec leur région d'origine en Chine, et pourraient de ce fait s'inscrire dans des projets migratoires de plus court terme. De plus, les Chinois pourraient être moins enclins que d'autres étrangers à renoncer à leur nationalité de naissance du fait que la Chine n'autorise pas les doubles nationalités.

Figure 1 - Répartition (%) des immigrés et des non-immigrés selon le diplôme le plus élevé détenu en 2015



Champ : France métropolitaine.
Source : Fichiers détail du recensement de 2015.

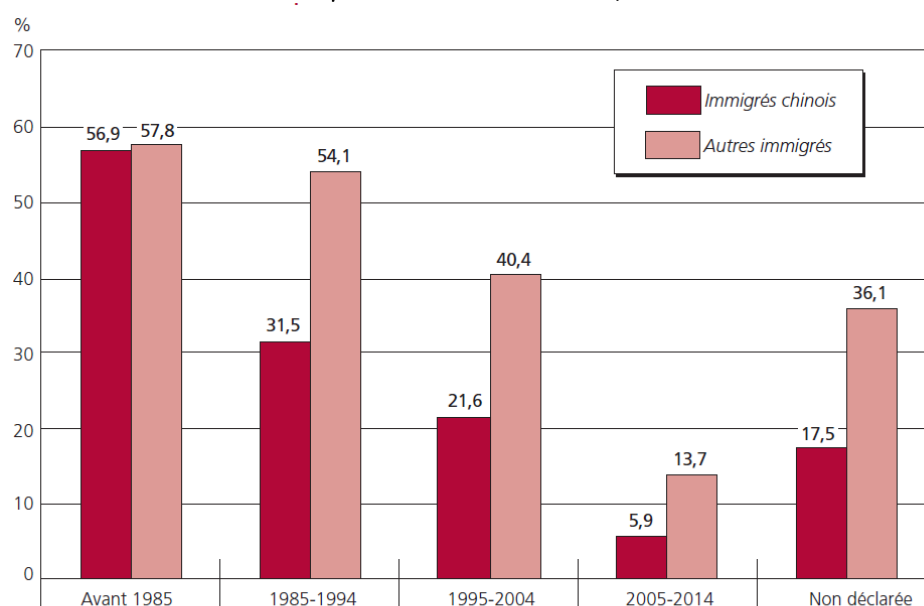
Figure 2 - Part (%) de femmes dans les différentes cohortes d'immigration en 2015



Champ : France métropolitaine.

Source : Fichiers détails du recensement de 2015.

Figure 3 - Part d'immigrés (%) ayant acquis la nationalité française selon la période d'arrivée en France, en 2015



Champ : France métropolitaine.

Sources : Fichiers détails du recensement de 2015.

DONNÉES UTILISÉES

L'article présenté se fonde sur les recensements de l'Insee pour présenter des données de cadrage concernant les différents sous-groupes qui forment la population issue de cette immigration, à savoir les personnes de nationalité chinoise, les immigrés nés en Chine et la fraction des descendants d'immigrés chinois repérables dans la statistique française. Il recourt à des données administratives (état civil, ministère de l'Intérieur) afin d'estimer l'ampleur des différents flux qui alimentent la croissance de la population chinoise en France.

Pour en savoir plus :

- Isabelle Attané, 2022, [L'immigration chinoise en France](#), Population (édition française) 77: 229-262.
Cet article a été publié dans une revue scientifique référencée par les instances d'évaluation.
- [Enquête Immigrés chinois à Paris et en région parisienne \(ChIPRe\)](#)

À propos de L'Ined :

L'Institut national d'études démographiques (Ined) est un organisme public de recherche spécialisé dans l'étude des populations, partenaire du monde universitaire et de la recherche aux niveaux national et international. L'institut a pour missions d'étudier les populations de la France et des pays étrangers, de diffuser largement les connaissances produites et d'apporter son concours à la formation à la recherche et par la recherche. Par une approche ouverte de la démographie, il mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la statistique, la biologie, l'épidémiologie. Fort de ses 10 unités de recherche et 2 unités mixtes de service, il encourage les échanges et conduit de nombreux projets de recherche européens ou internationaux.

Contacts presse :

Courriel : service-presse@ined.fr

Gilles GARROUSTE - Chargé de communication institutionnelle - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 04

Christina LIONNET - Directrice de la communication - Tél. : +33 (0)1 56 06 57 28

Suivez-nous :  

Suivez-nous :  

Suivez-nous :  